PROCES-VERBAL EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 mai 2014

L'an deux mil quatorze et le dix neuf mai, à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur KAARSBERG Georges, Maire.

<u>PRESENTS</u>: MM: KAARSBERG Georges, BOUVIER Hélène, DETROYE Jean-Claude, BIZOT Jean-Yves, KAARSBERG Thierry, FOURCADE Jacques, MENESTREL Stéphane, PIERDON Michel, SAUVAGEOT Flavien, SAUVAGEOT Yves, DEFRAIN Josiane.

ABSENTS:

Mme BOUVIER Hélène a été élue secrétaire, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : 12/05/2014

Date d'affichage: 23/05/2014

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté

La séance est levée à 20h15

Objet: DEVIS: ONF

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte le devis n° DEC-14-866013-00073539/22412 du 15 avril 2014, de l'ONF pour un montant de 1 560.04€ HT (mille cinq cent soixante euros quatre centimes), concernant les travaux sylvicoles, Parcelle 19 et 22. Voté à l'unanimité

Objet: DEVIS: LAPORTE

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte la proposition de prix de la société « La Porte » de Vandéville (88000), comme suit :

Parcelle 20 : 8€ /m3 HT Chablis : 8.90€ /m3 HT

Câblage bois de lisère : 80€ /heure HT

Voté à l'unanimité

Objet : Indemnités allouées au comptable du trésor

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte de verser les indemnités de conseil et de confection du budget, pour un montant brut de 183.20€, à M. DIEU Laurent, trésorier de Lamarche, concernant la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 août 2014. Voté à l'unanimité

Obiet: SUBVENTION: EHPAD

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte de verser une subvention de 50€ (cinquante euros) à l'association « au petit bonheur des résidants » de l'EHPAD Lamarche / Martigny. Voté à l'unanimité